(TISSUES & DRY GOODS)

## REVUE MENSUELLE

Publié par La Compagnie de Publications Commerciales (The Trades Publishing Co'y), 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Teléphone Main 2547, Boite de Poste 917. Abonnement : dans tout le Canada et aux Etats-Unis \$1.00, strictement payable d'avance ; France et Union Postale, 7.50 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire donne au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au **bureau même** du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrêrages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit: TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MONTRÉAL, Can.

Vol. V

## MONTREAL, MARS 1904

No 3

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA SOCIETE DES MAR-CHANDS-DETAILLEURS DE NOUVAUTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Election des Officiers

'ASSEMBLEE annuelle de la Société des Marchands-Détailleurs de Nouveautés a eu lieu le vendredi, 11 mars, dans ses salles de la rue Berri. Cette assemblée, convoquée dans le but de procéder à l'élection des officiers pour l'année 1904-1905 et d'entendre les rapports du Président, ainsi que celui du Trésorier, a réuni un nombre assez considérable de marchands, parmi lesquels nous avons remarqué MM. Bruno Charbonneau, président sortant de charge, Armand Giroux, l'échevin J. D. Couture, Ernest Lamy, J. M. Marcotte, Israël Cardin, J. A. Daignault, Thos. Oakes, Henry Audette, W.-N. Boivin, Eugène Desjardins, Isidore Fortier, Paul Vermette, Ernest Trahan, Z. Arcand, Eugène Viau, J. O. Gareau, Gustave Paquette et le représentant de " Tissus et Nouveautés "

Après la lecture des minutes de l'Assemblée du 12 février qui sont adoptées, M. Armand Giroux, trésorier de la société, donne lecture de son rapport qui a été trouvé satisfaisant et qui a été adopté sur la proposition de M. T. Cardin, secondé par M. T. Fortier.

M. Bruno Charbonneau, le président sortant, fait ensuite un discours des plus intéressants et qui a été applaudi à diverses reprises. Il cite brièvement quelles sont les questions les plus importantes qui ont été discutées pendant son passage à la présidence, entre autres la fermeture à bonne heure qui, on l'admettra facilement, a fait des progrès remarquables pendant la dernière année et qui est maintenant un fait accompli; la question du colportage; celle concernant le monopole du fil à coudre; les timbres de commerce; la vente aux consommateurs par les maisons de gros, etc., etc.

Après son discours, M. Bruno Charbonneau prie M. Cardin de vouloir bien présider à l'élection des officiers pour l'année courante.

M. B. Charbonneau propose que M. J. O. Gareau soit élu président; il est secondé par M. Armand Giroux. Tout d'abord, M. J. O. Gareau décline cet honneur, mais devant l'insistance de toute l'assemblée et pour des raisons que M. Bruno Charbonneau fait valoir d'une façon éloquente, il accepte et est nommé président. Les élections ont eu lieu à l'unanimité des voix et ont donné les résultats suivants:

MM. J. O. Gareau, président; Ernest Lamy, 1er vice-présidert; A. S. Vallières, 2e vice-président; échevin J. D. Couture, secrétaire; W. N. Boivin, assistant-secrétaire; Armand Giroux, trésorier; J. M. Marcotte, assistant-trésorier; Thomas Oakes, secrétaire-correspondant; Eugène Viau, commissaireordonnateur.

Avant de quitter son siège de président temporaire, M. T. Cardin félicite les sociétaires de la façon exemplaire dont les élections se sont passées; il ajoute qu'ils n'auraient certaine-

ment pas pu faire un meilleur choix et que sous la direction des nouveaux élus, la Société des Marchands-Détailleurs de Nouveautés ne peut manquer de faire de grands pas en avant, M. Cardin ajoute qu'il se permet de suggérer que la Société élargisse son champ de travail et qu'elle mette à l'étude des questions qui sont maintenant de grande actualité, telles que les questions du tarif; la vente des stocks de banqueroute; la loi des faillites; l'exposition; la municipalisation des services publics [éclairage, tramways].

Après ce discours très applaudi, M. Cardin cède le fauteuil présidentiel à M. J. O. Gareau, le nouvel élu, qui commence par remercier ses collègues du grand honneur qui lui a été fait, honneur d'autant plus grand qu'il n'a été nullement sollicité et que lui, M. Gareau, n'a accepté que par devoir. Il espère qu'avec le concours d'un bureau de direction dévoué et composé de personnalités intelligentes de grands progrès seront réalisés.

Le président déplore l'absence d'intérêt envers la société d'ut bon nombre de marchands et déclare que, si la grande majorité des marchands s'unissaient à la Société, celle-ci serait des plus puissante et pourrait mener à bonne fin des projets qui, pour les marchands sont d'une importance vitale. Il espère cependant que les marchands sauront se réveiller de leur apathie, et se joindre à ceux qui combattent pour la bonne cause. Il assure ses collègues que, comme par le passé, il consacrera tout le temps qui lui sera possible à l'accomplissement des devoirs de sa charge.

Après quelques remarques relatives à la question des excursions annuelles et à l'affiliation de la Société des Marchands à la Chambre de Commerce, M. Gareau suggère qu'il serait d'une grande utilité d'instituer des conférences sur des sujets intéressant le commerce des nouveautés pour les membrez de la Société et leurs familles. Il conseille ensuite aux marchands de saisir toutes les occasions de s'instruire, de lire les journaux spéciaux qui s'occupent de leur branche de commerce. M. J. O. Gareau, à cette occasion, prononce des paroles très élogieuses au sujet de "Tissus et Nouveautés", paroles que nous reproduisons, parce qu'elles indiquent exactement le but que nous nous efforçons toujours d'atteindre: " Tissus et Nouveautés" est un journal canadien-français absolument dévoué à nos intérêts; c'est un journal à nous, dont les pages nous sont toujours ouvertes pour discuter n'importe quel sujet. En toutes occasions "Tissus et Nouveautés" à fait ce qu'il a pu pour promouvoir nos intérêts. Je me permets de le féliciter du progrès vraiment remarquable qu'il a fait en ces temps derniers. Il n'est pas de numéro qui ne contienne des articles bourrés de bon sens et de renseignements et il n'est pas un seul marchand qui ne devrait le recevoir."

Après ce discours, qui est vivement applaudi, un vote unanime de remerciement est adressé à M. T. Cardin, pour avoir bien voulu présider à l'élection des officiers, et l'assemblée s'ajourne.